

Maison de l'Architecture de l'Isère

Dossier de presse

Saison d'architecture « Quelle architecture pour quel territoire ? »



Exposition de concours d'actualité
Du 8 novembre 2011 au 27 janvier 2012
à la maison de l'Architecture de l'Isère

Rencontre avec la presse le mardi 8 novembre 2011 à 18h30

Inauguration

Mardi 8 novembre 2011 à 19h à la Maison de l'Architecture de l'Isère
Présentation des projets par les maîtres d'ouvrage et les équipes d'architectes.

Les Saisons d'Architecture sont l'occasion de faire connaître aux architectes mais aussi à un large public des projets d'actualité du département de l'Isère. Cette année, la maison de l'Architecture de l'Isère a souhaité présenter des projets sur la thématique suivante : « Quelle architecture pour quel territoire ? ». Deux mois d'exposition de l'ensemble des projets lauréats et autres équipes pour les concours des Bâtiments Universitaires Phelma à Grenoble, Centre Culturel à Lans-en-Vercors et Pôle Service Enfance à Vinay.

Battle d'architecture en Kapla

« Concours de mini projets d'architectes », **le mardi 29 novembre 2011 à 19h**
(Inscription obligatoire) Equipes de professionnels, enseignants, étudiants.
A la Maison de l'architecture de l'Isère

Café d'architecture « Vivacité de la commande publique et diversité des territoires »
le mardi 17 janvier 2012 à 19h

A la Maison de l'architecture de l'Isère

Visites commentées de l'exposition et Parcours-visites d'architecture contemporaine

Visites pour les scolaires et les groupes sur rendez-vous
Horaires et inscriptions, contacter la m'A de l'Isère.



Maison de l'Architecture de l'Isère

Les projets de concours :

- Phelma, bâtiment universitaire à Grenoble

Le projet PHELMA Minatec 2 consiste en la réalisation de deux bâtiments en liaison avec le bâtiment PHELMA Minatec 1 déjà existant: une extension et un amphithéâtre.

Les objectifs du projet Phelma sont les suivants :

- regrouper sur Minatec les enseignements magistraux aujourd'hui encore donnés dans les locaux de l'ex-ENSEEG (actuellement les étudiants de Phelma sont répartis sur 3 sites : Minatec, Polygone, Campus),
- absorber les effectifs prévisionnels supplémentaires en étudiants (de 1370 étudiants en 2009 à 1800 étudiants d'ici 4 ans) et en personnel (de 300 en 2009 à 400 d'ici 4 ans),
- valoriser l'enseignement de Grenoble INP dans le monde industriel au travers du Centre de Transfert de Technologie,
- accompagner le développement de la Presqu'île au travers de l'amphithéâtre positionné à l'entrée de la Presqu'île.

L'extension du bâtiment réalisée à l'ouest du bâtiment existant devra en conserver les fonctionnalités dans la configuration actuelle dans la quasi-totalité, en cohérence avec le fonctionnement de l'existant sans le perturber.

Le bâtiment Amphithéâtre sera situé de l'autre côté du parvis Louis Néel et constituera un bâtiment indépendant. Son implantation doit tenir compte du schéma directeur de la presqu'île Grenobloise établi par Christian De Portzamparc, architecte en chef de la Presqu'île. L'amphithéâtre doit offrir un signal architectural identifiable et un repère urbain structurant, emblématique.

Maître d'ouvrage : Conseil Général de l'Isère.

Equipe d'architecte lauréate ; Aktis Architecture et Urbanisme associé à CR&ON.

Equipes d'architectes participant au concours : Groupe 6, Jacques Ferrier Architecte, Mario Cucinella Architects, Perraudin Architectes.

Fin prévisionnelle des travaux : septembre 2014

Les partenaires: Etat / Région Rhône Alpes / Conseil général de l'Isère / La Métro / ville de Grenoble

- Centre Culturel à Lans-en-Vercors

La commune de Lans-en-Vercors ne disposant pas d'un nombre de locaux suffisants et adaptés pour accompagner le dynamisme de la vie culturelle, sportive et sociale, la construction d'un Centre Culturel s'impose depuis plusieurs années. L'équipe municipale a décidé d'engager cet important projet.

La polyvalence du futur équipement s'exprime par le principe d'association dans un même espace d'activités différentes mais compatibles. Outre la création de l'accueil, trois grandes entités fonctionnelles serviront au mieux les différents utilisateurs en leur apportant moyens appropriés et confort d'usage avec la création :

- d'une salle de spectacle multifonctions avec un espace scénique susceptible d'accueillir des activités de cinéma, spectacles, salle des fêtes, congrès (capacité de 200 personnes assises à 700 personnes debout),

Maison de l'Architecture de l'Isère

- de salles socio-éducatives, sportives et associatives dédiés à des activités corporelles (danse, yoga, gymnastique), sportives (judo, aikido, tai jitsu) et des cours individuels et collectifs de pratique musicale et théâtrale,
- d'une médiathèque tête de réseau (MTR) pour l'ensemble du canton.

La commune fait partie du Parc Naturel Régional du Vercors. Cela implique particulièrement le maître d'ouvrage dans des préoccupations environnementales et de développement durable. Dans ce cadre, une attention toute particulière est donnée à ce bâtiment, implanté au centre du village, au travers d'une architecture moderne, soucieuse de l'environnement, pour le rendre lumineux et chaleureux. Il sera doté d'une toiture végétalisée et atteindra un niveau de performance énergétique BBC.

Maître d'ouvrage : Mairie de Lans-en-Vercors.

Equipe d'architecte lauréate : Futur A Architectes.

Equipes d'architectes participant au concours : Chabal Architectes, Ferrand-Sigal Architectes.

Fin prévisionnelle des travaux : juillet 2013

- Pôle Service Enfance à Vinay

Afin de renforcer l'offre de service « emploi », « jeunesse » et « habitat » sur son territoire, la Communauté de Communes de Vinay (CCV) souhaite créer un pôle de services regroupant sur un même site :

- un pôle « maison de l'emploi » (Pôle Emploi, Mission Locale, atelier d'insertion),
- un pôle famille-enfance (administration des services « petite enfance », « enfance-jeunesse » et « habitat » de la CCV),
- un multi-accueil petite enfance de 30 places.

Le concours porte sur la conception architecturale globale du réaménagement de la maison Berthod (maison de maître de la fin du XIXème siècle) et une construction neuve.

Sur la partie neuve, une conception adaptée spécifiquement au fonctionnement d'un équipement dédié à la petite enfance intégrant les espaces intérieurs et les espaces extérieurs.

Le maître de l'ouvrage souhaite particulièrement porter l'accent sur les enjeux environnementaux suivants :

- la valorisation du site et ses conditions d'usage pour un équipement fréquenté au quotidien,
- l'optimisation des ressources du site avec les branchements de l'équipement sur le réseau de chaleur urbain en cours de création,
- la qualité de vie des publics (enfants et adultes) et des personnels qui se traduit par la prise en compte prioritaire des conditions de confort climatique, sanitaire, acoustique et visuel du bâti,
- l'acquisition d'une nouvelle attitude plus responsable vis-à-vis des ressources, en particulier l'eau et l'énergie.

Maître d'ouvrage : Communauté de commune de Vinay.

Equipe d'architecte lauréate : Composite

Equipes d'architectes participant au concours : Claude Bernard, R2K architectes.

Fin prévisionnelle des travaux : début 2013